Questions orales

M. Diefenbaker: Voilà, monsieur l'Orateur, un exemple du despotisme du député.

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA POSSIBILITÉ DE PAYER LES FRAIS DE TRANSPORT DES TRAVAILLEURS AGRICOLES

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Ma question a trait aux frais de voyage de ceux qui font la cueillette des tomates, des concombres et des pommes. Je me suis laissé dire dans ma région que le bureau n'avait plus la permission de payer les frais de transport des cueilleurs de 16 à 18 ans. Le ministre peut-il confirmer ces dires de notre bureau local?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'aimerais prendre note de la question. Je ne crois pas que l'interprétation soit juste, si elle vient effectivement de préposés à la main-d'œuvre. J'examinerai l'affaire et j'en reparlerai au député.

LES JEUX OLYMPIQUES

L'OPPORTUNITÉ DE LA PRÉSENTATION D'UN ÉTAT DE COMPTE AVANT L'APPROBATION DU MONNAYAGE DE PIÈCES D'OR ET L'OCTROI D'AUTRE AIDE FINANCIÈRE—LE PROGRAMME DE LA FRAPPE DES PIÈCES D'OR

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné que le comité d'organisation des Jeux olympiques a remis l'annonce de son budget déficitaire jusqu'au début de juillet et a eu de la difficulté à connaître le coût réel de la construction des installations dans la ville de Montréal, qui administre quelque 500 millions de dollars de son budget, dont une grande partie provient de fonds fédéraux, et qui n'a pas l'intention de révéler d'autres chiffres relatifs à ces coûts avant la fermeture des livres, le ministre pourrait-il assurer à la Chambre qu'il obtiendra un compte rendu complet des sommes qui seront dépensées pour le financement des Jeux, surtout des sommes fédérales, et qu'il déposera ce compte rendu avant que ne soit adoptée la modification relative aux pièces d'or?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, le principe que nous suivons au sujet des Jeux olympiques c'est que nous rendons possible au COJO et à la ville de Montréal le fait de s'autofinancer. La Chambre a été appelée à voter des programmes d'autofinancement. Mais l'administration même des Jeux olympiques relève du COJO, et ce n'est pas à moi de leur dire comment administrer leurs affaires car le gouvernement du Canada a décidé qu'il ne comblerait pas le déficit à la fin des Jeux. Ce que nous faisons, c'est que nous aidons le COJO à s'autofinancer et le programme que nous avons présenté hier à la Chambre, se rapportant à la nouvelle loi, vise à leur proposer un moyen nouveau de s'autofinancer. En ce qui a trait aux informations que

l'honorable député aimerait obtenir, je suis certain que le maire de Montréal serait heureux de rencontrer les députés qui désireraient le voir pour en discuter.

[Traduction]

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, nous aimerions rencontrer le maire de Montréal. Vraiment, il faudrait s'efforcer de réduire les déficits au lieu de les empirer. Ils échappent déjà à tout contrôle. Voici ma question supplémentaire au président du Conseil du Trésor: vu les rumeurs voulant que la Monnaie royale soit surchargée par le travail déjà entrepris, le ministre pourrait-il fournir à la Chambre un programme provisoire indiquant quand et en quelles quantités les pièces d'or seront frappées? En effet, la collection de pièces d'argent a été sévèrement critiquée pour avoir été produite trop tard et, à cause de bien des contretemps il sera difficile d'atteindre l'objectif fixé au début?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, les renseignements reçus à ce sujet indiquent que l'Hôtel de la monnaie est capable de frapper la monnaie d'or à temps pour qu'elle soit distribuée avant les Jeux olympiques. Nous en avons eu l'assurance par l'intermédiaire du ministre des Approvisionnements et Services. Il n'y a donc aucun problème à ce sujet en ce qui me concerne.

[Traduction]

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une brève question supplémentaire. Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'après l'adoption du bill C-64, aucune assistance supplémentaire pour les Jeux ne sera réclamée au Parlement?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, la position du gouvernement canadien à ce sujet est bien claire. S'il y a un déficit, il a été entendu avec le gouvernement de la province de Québec et le maire de Montréal qu'il serait comblé par la ville de Montréal et la province de Québec, le gouvernement fédéral s'étant engagé à fournir des moyens d'antofinancement. C'est ce que nous faisons et c'est ce que nous demandons d'ailleurs à la Chambre de faire aux termes du nouveau bill qui a été déposé.

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

DEMANDE DE REPORT DE L'APPLICATION DES DIRECTIVES ET DE CONSULTATION DES AUTOCHTONES

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question au premier ministre. Comme le ministre de la Justice a déclaré hier en s'adressant à un groupe de 68 chefs indiens et de 120 autochtones: «Nous ne pouvons feindre d'ignorer vos sentiments et vos opinions au sujet des principes directeurs», le gouvernement a-t-il décidé de ne pas les mettre en vigueur à la date limite du 1^{er} juillet, afin de permettre aux Indiens d'un bout à l'autre du Canada de formuler des instances au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien? Je pose cette question au premier ministre, parce que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien n'est pas à la Chambre aujourd'hui.